



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5108-5975
Télécopieur : (514) 5108-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès-verbal du mercredi 22 mai 2013

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Vicky Levasseur	La Source
Rachel Demers	Service de Garde

Étaient absents :

Christiane Isabelle	Secrétaire
---------------------	------------



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Madame Anne-Marie-Émond propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-05-22-106**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-05-22-106** est **adoptée à l'unanimité**.

2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.

3. Parole au public (art. 68, LIP)

Il n'y a pas de représentants du public à la réunion.

4. Suivi au procès-verbal du 24 avril 2013

Monsieur Provost fait le suivi sur le procès-verbal du 24 avril.

Au point 8, il confirme la subvention pour les uniformes scolaires avec la Caisse Populaire Desjardins. Chaque élève recevra un trio (veste, chandail à manche courte et polo).

L'enseignante qui a assisté les professeurs pendant 14 jours a été appréciée. Ce fut un bon coup de pouce pour les professeurs.

On espère un budget en début d'année pour une meilleure planification des activités parascolaires.

Un CPE est venu aujourd'hui visiter les classes de maternelle et 2 CPE viendront demain. Les parents n'étaient pas présents.

Le lavage des mains se fait maintenant avec les éducatrices du service de diner.

5. Approbation du procès-verbal du 24 avril 2013 (art. 69, LIP)



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5108-5975
Télécopieur : (514) 5108-3435

Monsieur Yves Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-05-22-107**. La résolution **CÉ-2013-05-22-107** stipule ce qui suit : « Le procès verbal du 24 avril est approuvé ».

La résolution **CÉ-2013-05-22-107** est adoptée à l'unanimité.

6. Mot de la présidente

Madame Damarys Ayong remet à Monsieur Germain une carte pour le féliciter de son travail au projet coopéra.

7 Mot du directeur

Monsieur Provost, félicite Monsieur Yves Germain pour sa participation depuis 14 ans au projet coopéra et pour la très grande qualité du spectacle. Compte tenu de l'âge des élèves et de leur formation académique le résultat était impressionnant.

Les essayages des uniformes scolaires auront lieu le 3 juin. Les parents pourront également commander des chandails supplémentaires. Les parents peuvent rapporter le bon de commande via l'agenda mais on recommande de venir à l'école pour choisir la bonne grandeur. Pour les nouveaux, un envoi postal sera fait cette semaine. Des parents bénévoles viendront entre 15h30 et 18h30. Monsieur Provost va relancer Vellone pour obtenir un prix pour des pantalons, robes et jupes marines.

La rencontre d'information pour le préscolaire se déroulera le 5 juin prochain en avant-midi pour le groupe de maternelle 5 ans et en après-midi pour le groupe de maternelle 4 ans. Les nouveaux enfants sont pairés avec un élève de l'école pendant que Monsieur Provost parle aux parents.

Une série d'événements seront organisés par l'équipe-école :

Le 10 juin les groupes de 1^{ère} à 4^e année iront au Cap St-Jacques pour la journée.

Le 14 juin, les groupes 51 et 61 se rendront à Québec pour la journée.

Le 18 juin aura lieu le Gala Excellence de 10h à 11h15 pour souligner la performance des élèves.

Le 19 juin de 10h à 11h15 se tiendra le spectacle de fin d'année. Une deuxième partie au besoin sera ajoutée de 13h15 à 14h30.

Le 19 juin de 18h30 à 21h30 il y aura le bal des finissants.

Le 20 juin, le préscolaire sortira au Cap St-Jacques pour la journée.



Le 21 juin de 8h30 à 9h45 il y aura une kermesse pour les groupes 21, 22-32, 31, 41 et 51. De 10h à 11h15, les groupes PA, MA, MB, 11 et 12 y participeront à leur tour. Les élèves de 6e année organiseront différents plateaux de jeu. Il y aura des cadeaux à tirer. Monsieur Provost demande que le CÉ approuve le transfert de 250\$ du fonds 4 au fonds 1 pour l'achat de cadeaux.

Madame Émond propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-05-22-108**. La résolution **CÉ-2013-05-22-108** stipule ce qui suit : « Le transfert de 250\$ du fonds 4 au fonds 9 pour l'achat de cadeaux est approuvé ».

La résolution **CÉ-2013-05-22-108** est adoptée à l'unanimité.

8. Approbation du code de vie 2013-2014 (art. 76, LIP)

Monsieur Provost remet le code de vie du préscolaire et du primaire et présente les modifications de la nouvelle version.

Les modifications au Code de vie du primaire et préscolaire sont :

1. Encadré concernant la présence des parents sur la cours d'école
2. Ajout d'une mention que l'élève doit avoir le matériel scolaire demandé par l'école. Les professeurs mettront une note à l'agenda si l'élève n'a pas le matériel requis.
3. Ajout de la mention « climat agréable ». Beaucoup de travail à faire au niveau du langage (insultes, mauvais mots, etc.) Dans la classe de Mme Filion, conseil de coopération avec M. Turcotte, psycho éducateur, les enfants travaillent à se féliciter et à trouver des solutions constructives.
4. Point 16b, ajout « en silence ».
5. Au niveau des retards, 3 retards dans la même étape le nombre de minute de retenue sera le même que pour les manquements (30 min, 45 min, 60 min par cycle). L'éducatrice spécialisée contactera les parents pour les sensibiliser à l'importance d'être à l'heure. Les enfants peuvent être éventuellement être référé à la DPJ. De façon générale il y a peu de cas problème.
6. Protocole en cas d'intimidation, la page est blanche car le nouveau protocole a été approuvé au conseil d'établissement École St-Zotique intervention pour contrer l'intimidation sera publié, résumé de 2 page sera inséré au code de vie.

Monsieur Philippe Tétreau propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-05-22-109**. La résolution **CÉ-2013-05-22-109** stipule ce qui suit : « Les codes de vie du primaire et du préscolaire sont approuvés ».

La résolution **CÉ-2013-05-22-109** est adoptée à l'unanimité.



9. Activités de la Fondation

Madame Sauvageau confirme que tout est prêt pour le souper-spectacle du 25 mai prochain. La vente de billets à 10\$ a permis de vendre un peu plus de billets. Monsieur Provost propose d'inviter Tyrone Benson, député au fédéral et d'appeler l'École des métiers du faubourg école d'horticulture pour agrémenter les tables de plantes ou de fleurs.

10. Mot de la déléguée au comité de parents du réseau ouest

Madame Émond n'a pas assisté à la dernière réunion, elle fera le suivi au prochain CÉ.

11. Mot des représentants du personnel enseignant

Un document de l'Alliance des professeures et professeurs est remis aux membres du CÉ par Monsieur Yves Germain. La décision d'ajouter le 25 juin a été prise pour 3 ans. Si un autre cas majeur l'an prochain, le 25 sera également utilisé.

Monsieur Germain rappelle que l'école s'est vu couper ses services d'orthopédagogie et de psychoéducation. Sur 200 élèves, il y a environ 55 plans d'intervention en orthopédagogie. Madame Sauvageau va envoyer à la Commissaire et à M. Petitclerc une lettre pour leur demander, au nom des parents du CÉ, de redonner les services qui ont été coupés.

12. Mot de la représentante du service de garde

Madame Rachel Demers annonce que le 25 juin le service de garde sera ouvert. De plus, le centre St-Paul a offert de repeindre le service de garde gratuitement. Les travaux sont presque terminés.

Plus de la moitié des parents ont déjà réinscrit leur enfant pour 2013-2014. Il y a déjà 15 inscriptions pour la sortie prévue lors de la journée pédagogique du 12 juin. Madame Sauvageau demande pourquoi certains professeurs semblent distribuer les feuilles plus tard que d'autres. Madame Demers et Monsieur Provost reverront la procédure l'an prochain.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5108-5975
Télécopieur : (514) 5108-3435

13. Mot de la représentante de la communauté

Madame Levasseur rappelle que le 6 juin sera la dernière journée à La Source. Une invitation sera envoyée aux professeurs, membres du CÉ. Un BBQ et un spectacle de fin d'année ont été organisés pour clôturer l'année.

Les parents des élèves inscrits à La Source ont reçu une lettre à la maison pour les informer de la date de fin des activités. Madame Demers demande si les élèves viendront au service de garde après le 6 juin.

14. Varia

Monsieur Provost rappelle que le dernier conseil d'établissement prévu pour le 5 juin. Cependant, il y a du travail à faire d'ici là, et il suggère de déplacer la rencontre au 12 juin pour laisser plus de temps. Le CÉ a un budget de 400\$ pour 11 personnes. LE CÉ s'accorde pour tenir la dernière réunion au restaurant le Bitoque à 18h00.

15. Levée de l'assemblée

Madame Isabelle Fillion propose la levée de l'assemblée.

La réunion prend fin à 20h06.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 12 juin 2013.

Le directeur,

La présidente,

Alain Provost

Damaris Ayong